

BOURSE d'ECHANGE de FRONTON

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2022

R E G L E M E N T

L'entrée est gratuite pour les visiteurs

La vente de produits consommables et de tout produit neuf est interdite, L'équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration quelqu'en soit la nature

Aucun emplacement ne pourra être réservé sans retour de la fiche d'inscription dûment remplie et de l'encaissement du règlement. La location des emplacements est fixée à 4 € le Ml.

En aucun cas la somme versée pour l'inscription ne sera remboursée . Le bénéficiaire s'engage à tenir son stand de 8h30 à 17h30 et à quitter les lieux avant 19h00, en outre il devra laisser son emplacement nettoyé et débarrassé de tout déchet.

L'ouverture des emplacements débutera à 7h. Les emplacements concernant la vente de pièces d'occasion mécaniques et relatives aux véhicules anciens et de collection auront le choix de leur emplacement selon les ordres d'arrivée. Le véhicule sera garé à l'extérieur sauf pour les emplacements égal ou supérieur à 5 mètres.

L'organisateur ne fournit aucune table et chaise .D'autre part, Il est conseillé de se munir d'un parasol.

En cas d'intempérie l'organisateur se réserve la possibilité d'annuler la manifestation ,dans ce cas extrême remboursement sera remboursé.

Nom :

Prénom :

Date :

signature précédée de la mention « lu et approuvé

